



Master Langues, littératures et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues, littératures et cultures étrangères. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041423

HAL Id: hceres-02041423

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041423>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : Université du Havre

Le master *LLCER* comporte deux spécialités, *Études anglophones* (qui correspond à l'ancien master recherche depuis la création des ESPE et le départ du MEEF) et *Langues européennes* (études nordiques, études slaves, espagnol, italien, allemand). La spécialité *Études anglophones* propose trois parcours : linguistique, études irlandaises (qui constitue une identité forte de l'Université de Caen) et un parcours anglo-américain plus classique.

La formation est en pleine mutation, après la déstabilisation provoquée par la création des ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et l'adaptation contrainte des maquettes que cela a entraînée. Les pistes présentées dans le dossier sont à encourager, voire à intensifier. Tout en annonçant qu'elle prépare les étudiants à l'activité de chercheur et aux métiers de la communication culturelle, la formation permet aussi une poursuite d'étude vers la préparation des concours de l'enseignement et de la fonction publique. Les débouchés constatés sont néanmoins très majoritairement dans l'enseignement.

Synthèse de l'évaluation

Le master *LLCER* n'a pas suffisamment approfondi sa réflexion sur les débouchés et en a ressenti les conséquences au moment de la disparition des étudiants préparant les concours de l'enseignement. Les taux de réussite et d'insertion sont néanmoins bons, ce qui constitue une bonne base pour l'évolution à venir. La formation à la recherche, qui semble tout à fait correcte, doit être combinée de façon plus visible avec des compétences professionnalisantes (muséologie, intermédialité, médiation culturelle...), notamment en mettant à profit à la fois les organismes et institutions locaux (comme le fait la même équipe dans le cadre de la licence *LLCER*) et les thématiques du champ (mémoire et patrimoine, dans une perspective de coopérations internationales). Le décloisonnement à l'intérieur de la formation (entre les *Études anglophones* d'un côté et les langues européennes de l'autre) serait probablement bénéfique tant pour les équipes que pour les étudiants, de même que des ponts avec d'autres formations (LEA) permettraient d'envisager la professionnalisation de façon plus novatrice.

Les chiffres de suivi ne sont pas très clairs dans la mesure où ce sont des chiffres bruts et non des taux. De ce fait, ils ne sont pas directement exploitables. Par ailleurs, la maquette fait état de relations entre volumes horaires de certains cours et ECTS délivrés qui sont tout-à-fait illogiques : le même nombre d'heures des mêmes séminaires rapport un nombre d'ECTS très différents d'un semestre à l'autre. Par exemple, en M1 (*Études anglophones*), l'UE2 consiste en 48h de CM et « pèse » 12 ECTS. L'UE5 ne consiste plus qu'en 12h CM (soit 6 fois 2h) mais pèse également 12 ECTS, ce qui est à la fois incohérent et démesuré. Autre incohérence : Au S3, 15h de pratique orale pèsent 6 ECTS, soit autant que 24h de traduction. Au S4 en revanche, il y a plus d'heures (24) pour moins d'ECTS (4).

La mobilité internationale n'est ni obligatoire, ni même fortement conseillé ; le volume des flux (étudiants entrants, sortants, nombre de poste de lecteur et d'assistant) n'est pas précisé. Au-delà de la langue des enseignements et de la mobilité, l'internationalisation devrait davantage prendre la forme de manifestations culturelles en lien avec les partenaires culturels publics et privés du territoire, comme il apparaît dans le dossier de la licence *LLCER* pilotée par la même équipe.

Points forts :

- L'originalité de certaines spécialités (études irlandaises) et de langues « rares ».
- La journée « jeunes chercheurs » est une bonne façon de mettre à pied d'œuvre les étudiants du master.

Points faibles :

- La professionnalisation est insuffisante : elle n'est pas pensée comme une fin de la formation. il faudrait accélérer la mise en place de spécialités plus professionnalisantes (traduction/interprétariat, français langue étrangère), voire étendre les débouchés en mutualisation avec d'autres filières du champ (édition, patrimoine).
- La maquette fait état de relations volume horaire / ECTS complètement incohérentes.
- L'inscription dans l'environnement, notamment culturel, est trop faible.
- Les chiffres de suivi ne sont pas très clairs (chiffres bruts et non taux).
- Le dossier fait état de fonctionnements caducs depuis la création des ESPE, ce qui ne facilite pas la compréhension de l'existant.

Recommandations et conclusions :

Il faudrait étoffer l'offre dans une optique plus professionnalisante, au titre des options, peut-être, en partant de l'existant (Muséologie, intermédialité), et en inscrivant les études diasporiques plus clairement dans les enjeux contemporains (ONG, médiation culturelle). On pourrait également envisager d'accélérer la mise en place de spécialités comme traduction/interprétariat, et français langue étrangère, voire étendre les débouchés en mutualisation avec d'autres filières du champ (édition, patrimoine), en faisant valoir l'identité internationale de la formation. L'articulation avec la licence LLCER devrait être considérablement renforcée, de même qu'il faudrait envisager plus clairement des passerelles ou des partenariats ou mutualisations avec d'autres composantes.

Dans le même esprit, il faudrait décloisonner les deux hémisphères du master, afin de renforcer les synergies dans de multiples domaines lacunaires (professionnalisation, inscription dans l'environnement associatif et culturel, notamment). Il serait souhaitable de clarifier les cohortes en mobilité, renforcer l'incitation à la mobilité dans le cadre d'un master de langues étrangères, et valoriser la mobilité enseignante (lectorat, assistantat) au titre de la professionnalisation. L'enseignement de culture numérique, à mettre au crédit de la formation, devrait être développé et étendu, ce qui pourrait ajouter des compétences au diplôme.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est conforme aux objectifs visés dans la situation actuelle (la recherche universitaire, la spécialisation disciplinaire en langues et cultures), même si les objectifs devraient être repensés dans une optique plus large et plus professionnalisante. La situation de transition évoquée plus haut entraîne l'évocation à la fois de l'avant et de l'après dans le dossier. Les projets sont bien définis pour les futures maquettes, ce qui laisse augurer d'une évolution satisfaisante d'une situation actuelle seulement transitoire.</p> <p>Par ailleurs, l'offre pédagogique et le découpage en unités d'enseignement (UE) et leur poids en crédits européens (ECTS) n'est pas du tout coordonné : en première année (M1) d'<i>Études anglophones</i>, l'UE2 consiste en 48h de cours magistral (CM) et « pèse » 12 ECTS, ce qui est assez considérable (en licence, 12hCM+18TD ou 24TD valent 3 ECTS, généralement). L'UE5 ne consiste plus qu'en 12h CM (soit 6 fois 2h) mais pèse également 12 ECTS, ce qui est à la fois incohérent et démesuré. Il faut impérativement harmoniser ces items.</p> <p>La traduction (UE1) vaut 6 ECTS pour 24h de travaux dirigés (TD), ce qui est beaucoup, d'autant que le même volume horaire au deuxième semestre (S2) ne pèse plus que 4 ECTS. Au premier semestre (S1), il faudrait augmenter le volume horaire de l'UE2, quitte à proposer deux enseignements au lieu d'un). Au S2, il faut soit considérablement augmenter le volume horaire, soit considérablement diminuer le nombre d'ECTS, auquel cas il faut intégrer de nouveaux enseignements pour attribuer les ECTS ainsi retranchés.</p> <p>Au S3, 15h de pratique orale pèsent 6 ECTS, soit autant que 24h de traduction. Au S4 en revanche, il y a plus d'heures (24) pour moins d'ECTS (4). La distribution des ECTS semble donc incohérente dans l'ensemble de la maquette du parcours <i>Études anglophones</i>, et doit être repensée au plus vite.</p>
---	---

	<p>Sans entrer dans le détail de l'autre spécialité du master, il existe une disparité considérable dans les volumes horaires (des CM de 75h) pour des nombres ECTS inférieurs en M1.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit d'une formation à la fois classique et originale : la spécialité <i>Études anglophones</i> est une formation de proximité, dont l'originalité n'est qu'au niveau régional. Seule la forte identité irlandaisante confère une valeur ajoutée au master d'anglais, et elle pourrait être davantage mise en valeur, notamment en relation avec les thèmes du champ. La véritable originalité du master réside dans les langues rares (russe, langues nordiques), pour lesquelles il existe très peu de formations équivalentes au niveau national.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe, composée d'enseignants chercheurs, est adaptée, et organisée de façon satisfaisante dans l'optique du pilotage de la formation. Elle se compose en particulier d'un responsable de l'ensemble du master, d'un responsable pour chacune des deux spécialités (<i>Études anglophones</i> et <i>Langues européennes</i>) et d'un responsable pour chaque parcours.</p> <p>Cependant, l'étanchéité entre les deux spécialités est regrettable, et il devrait y être remédié (par des réunions ou une commission qui réunisse des intervenants de tout le master).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs ont pâti de la scission avec la branche « enseignement » (47 inscrits en M1 pour la spécialité <i>Etudes anglophones</i>, et 27 en M2 pour 2014-2015, respectivement 21 et 4 pour la spécialité <i>Etudes européennes</i>). Les parcours enseignement comptaient 26 étudiants en M1 et 21 étudiants en M2 (<i>Etudes anglophones</i>) et 22 étudiants en M1 et 17 étudiants en M2 (<i>Etudes européennes</i>) avant le transfert de ces parcours aux ESPE. A noter notamment que les effectifs en M2 recherche <i>Etudes européennes</i> sont très faibles : 4 étudiants au total en 2014-2015.</p> <p>Les taux d'insertion à 30 mois sont bons (principalement dans l'enseignement). On sent que l'évolution a été douloureuse et mal vécue, mais la formation envisage de se réinventer.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossment à quatre équipes d'accueil (EA 4255 CRISCO, EA 2610 ERIBIA, EA 4254 ERLIS, EA 4256 LASLAR) et le partenariat avec d'autres unités de recherche dans le cadre de l'option <i>Études irlandaises</i> (EA 4074 CECILLE à Lille 3, EA 4398 PRISMES à Paris 3, EA 4451 CRBC à Rennes 2) est une évidence pour un master orienté vers la recherche. Les étudiants sont formés à la recherche par des enseignements de méthodologie et la rédaction d'un mémoire en M1 et en M2, et sont invités à assister à différentes manifestations organisées par les équipes d'accueil (soutenances, colloques, séminaires...), sans qu'on puisse toutefois mesurer l'implication réelle des étudiants dans celles-ci, si ce n'est qu'ils y sont conviés. L'existence d'une « Journée jeunes chercheurs » est un bon moyen de mise en œuvre de la recherche. Les modalités pratiques ne sont pas précisées, on ne sait pas par exemple si tous peuvent y participer, ce qui est improbable pour une seule journée.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La liste des partenaires professionnels se résume à un seul élément : l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine), qui accueille des cycles de séminaires consacrés à l'exploration raisonnée de ses fonds littéraires et artistiques à destination des étudiants du master. Il conviendrait de nouer d'autres contacts, comme le fait déjà la licence <i>LLCER</i>, afin de développer les passerelles entre la formation universitaire et l'application dans le monde du travail (entreprises, associations, institutions publiques, liées de près ou de loin à des activités culturelles : librairies, cinémas, théâtres, Mémorial de Caen, musées, Chambre de commerce...).</p> <p>Aucun professionnel n'intervient dans la formation, hormis pour l'informatique (C2i).</p> <p>Dans un souci de professionnalisation, un master ne peut faire l'économie d'envisager les applications de la recherche. Les thématiques du champ peuvent servir de point de départ et les partenaires évoqués dans le dossier de la licence <i>LLCER</i> peuvent également être associés.</p>

Place des projets et stages	<p>Aucun stage ni aucun projet tuteuré n'est proposé, dans la mesure où il s'agit d'un master recherche. La maquette pourrait prévoir la possibilité pour les étudiants d'effectuer un stage au titre d'option. Là encore, le réseau évoqué dans le dossier doit être mobilisé.</p> <p>Enfin, il ne faut pas oublier qu'une mobilité en qualité d'assistant ou de lecteur constitue aussi une forme indéniable de professionnalisation.</p>
Place de l'international	<p>Le nombre d'étudiants en mobilité n'est pas indiqué, de même que les taux de mobilité, par spécialité et par année. La remarque vaut pour les postes d'assistant et de lecteur.</p> <p>Les chiffres présentés à la page 15 du dossier, détaillant le taux d'étudiants étrangers par année, devraient figurer sous forme de tableau et non dans le corps du texte.</p> <p>La dimension internationale d'un master de langues est la moindre des choses. Elle ne devrait pas se réduire aux enseignements et à la possibilité de mobilité. La mobilité d'étudiants en langues et cultures étrangères devrait être quasiment obligatoire. L'internationalisation devrait être renforcée dans le cadre de manifestations culturelles, comme c'est le cas en licence LLCER. A ce titre, une meilleure symbiose entre la licence et le master doit être encouragée, au bénéfice des deux formations.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des admissions au titre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et de validations d'acquis sont possibles pour des étudiants venant d'autres formations (aucun chiffre n'est donné). L'admission est de droit en M1, sur dossier en M2.</p> <p>En master, il n'existe pas de dispositifs de réussite/remédiation tels qu'ils sont justifiés en licence, ce qui est normal vu qu'il semble ne pas y avoir de vraies passerelles en direction d'autres masters (notamment en direction d'autres spécialités du champ ou de LEA). Le dossier fait toutefois état de passerelles entre les spécialités du master.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le présentiel est privilégié mais des modalités de contrôle des connaissances spécifiques sont prévues pour les salariés. Aucune autre spécificité n'est mentionnée ou détaillée, peut-être parce que les cas ne se sont jamais présentés.</p> <p>Une place est donnée à l'évolution des enjeux du numérique dans la pratique de la recherche. Elle est formalisée au sein d'un cours de <i>Culture numérique</i>, ce qui est une bonne chose.</p>
Evaluation des étudiants	<p>De façon tout-à-fait classique, l'évaluation se fait essentiellement en contrôle continu, épisodiquement en examen terminal, et les mémoires de recherche inhérents à la formation font l'objet d'un bilan d'étape au 1er semestre puis d'une soutenance devant jury. Les règles de compensation sont classées également.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il existe une annexe descriptive au diplôme. Le suivi se fait notamment par le biais d'un accompagnement individuel des étudiants par leur directeur de recherche. Les compétences transversales ne sont pas explicitement prises en compte.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi n'est pas effectué directement par l'équipe pédagogique. Le fait que les directeurs de mémoire restent en contact avec leurs anciens étudiants ne correspond pas à un suivi systématique des cohortes. Comme c'est visiblement le cas quand des services communs sont en charge du suivi (ici l'Observatoire Unicaen), les chiffres obtenus ne sont pas considérés par les équipes comme satisfaisants. Dans ce cas, soit il incombe aux équipes de mettre en place un suivi aussi formalisé que possible (notamment par le biais d'une inscription d'office des étudiants sur les réseaux sociaux professionnels), soit il faut faire remonter au service concerné l'insatisfaction quant aux chiffres proposés (souvent très lacunaires).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La différence d'organisation pour chaque spécialité est frappante.</p> <p>Dans la spécialité <i>Études anglophones</i>, différentes commissions se réunissent à différents moments de l'année et tiennent lieu de conseil de perfectionnement. Elles associent les représentants étudiants. Même si les conditions sont remplies et que le travail de concertation est effectué, aucun conseil de perfectionnement n'est formalisé en tant que</p>

	<p>tel. Par ailleurs aucun membre extérieur à l'université n'est impliqué.</p> <p>Dans la spécialité <i>Langues européennes</i>, les modalités de concertations sont moins (voire pas) formalisées. Ce pourrait être le cas, en associant les représentants étudiants et des extérieurs. A des fins de simplification, ce conseil pourrait se réunir en marge de réunions plénières des enseignants du master.</p> <p>L'évaluation par les étudiants est visiblement satisfaisante en termes de taux de réponse et de satisfaction des étudiants.</p> <p>Une démarche d'autoévaluation est mise en place.</p>
--	---

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Langues, Littératures et Cultures Etrangères, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Les responsables du Master LLCER et de l'UFR de LVE sont globalement d'accord avec les remarques formulées. Ils ont conscience de certaines lacunes et insuffisances auxquelles par ailleurs ils ont tenu à remédier dans le nouvelle offre de formation. Les remarques suivantes répondent à plusieurs éléments contenus dans le rapport du HCERES :

I. La critique principale faite au Master dans son ensemble et à la branche anglo-américaine en particulier est le cloisonnement entre l'anglais et les langues européennes d'une part et entre les deux parcours (anglo-américain et irlandais) de l'autre.

Cette architecture a été entièrement repensée dans la nouvelle maquette qui prévoit un décloisonnement total du parcours recherche. Ce dernier est décliné dans toutes les langues offertes par l'UFR et la spécialité irlandaise demeure au niveau du M2 comme un parcours possible intégré au sein d'un ensemble plus cohérent. D'autre part, certains cours mutualisés entre toutes les langues rendront le décloisonnement effectif.

II. L'autre critique importante porte sur la réflexion quant aux débouchés professionnels du Master. Le rapport fait état d'une prise en compte insuffisante des possibilités de débouchés professionnels et du fait que ceux-ci sont avant tout l'enseignement. Cette remarque est pertinente et le manque de professionnalisation dans l'actuel master est lié à la séparation des parcours enseignement et recherche qui a eu lieu il y a deux ans de cela. Cette nécessité de repenser les débouchés du master en termes de professionnalisation a été intégrée à la nouvelle formation dans le cadre d'un master qui comporte une branche traduction scientifique.

Le rapport suggère d'autres voies possibles telles que la médiation culturelle ou encore la muséologie. Ces dernières sont pertinentes et en accord avec les thématiques de recherche des équipes auxquelles le Master est adossé.

Pour ce qui est de l'implication des professionnels dans la formation (le rapport suggère d'inclure des personnalités du monde professionnel aux réunions étape du Master), leur place sera renforcée dans le cadre de la nouvelle maquette. Les étudiants devront assister à des conférences de professionnels et leur présence sera créditée d'ECTS. Ces séminaires et conférences seront pour partie orientés recherche et organisés par les différentes équipes de recherche, mais ils incluront aussi des interventions de professionnels invités, qui viendront présenter les spécificités de leur domaine aux étudiants.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE